

AUTORISATION DE CONDUITE -R486

PROGRAMME



Séquence 1 : Formation théorique et pratique

La réglementation :

- Les partenaires de la prévention et leurs rôles ;
- Les obligations du constructeur, des employeurs
- Les conditions d'utilisation d'une PEMP et la responsabilité du conducteur.
- La classification des engins et les différentes technologies :
- Les principaux types d'engins ;
- Les technologies et le fonctionnement des différents organes de la PEMP.

Les caractéristiques :

- Les caractéristiques de chaque catégorie de P.E.M.P. ;
- Les utilisations, les avantages et les inconvénients ;
- Les principaux risques :
- renversement, chute, heurt, électrisation...

La sécurité :

- La mise en œuvre et les règles de stabilité ;
- Les règles de conduite, de circulation et de stationnement ;
- La charge nominale ;
- La hauteur et nature du travail ;
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques ;
- Les organes de sécurité ;
- Les vérifications et entretiens courants à effectuer ;
- Les consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.
- L'examen d'adéquation.

Les vérifications :

- Le contrôle visuel de l'état de la P.E.M.P. ;
- Le fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Le positionnement, la conduite et la circulation :
- Les gestes de commandement et de communication ;
- Le positionnement en fonction du travail et de l'environnement ;
- Le balisage et signalisation ;
- La mise en service de la P.E.M.P. ;
- La mise en place des stabilisateurs ;
- La mise à niveau de la P.E.M.P. ;
- La réalisation de manœuvres avec précision ;
- La circulation en P.E.M.P. (si concerné) ;
- les manœuvres de secours et la réaction en cas de signal d'alerte. Évaluation

Test théorique (QCM) :

- Test pratique exercices de vérifications, positionnement, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Les tests sont effectués par un testeur certifié d'un organisme certificateur indépendant

OBJECTIFS



- Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) une plateforme élévatrice mobile de personne, conformément à la recommandation R 386 :
- **Catégorie 1** : Élévation suivant un axe vertical, exploitation en statique
- **Catégorie 2** : Élévation multidirectionnelle, exploitation en statique
- **Catégorie 3** : Élévation suivant un axe vertical, plate-forme automotrice
- **Catégorie 4** : Élévation multidirectionnelle, plate-forme automotrice

PUBLIC



- Cette formation s'adresse aux conducteurs de plateformes élévatoires débutants ou expérimentés (recyclage).

DUREE ET LIEU



- Durée de la formation à définir selon le nombre de catégorie(s) visée(s) ;
- Durée des tests à définir en fonction du nombre de participants et nombre de tests.

METHODES



- Apports théoriques : présentation PowerPoint, flyer.
- Mise en pratique par les stagiaires.
- Échanges, questions-réponses.
- Tests théoriques et pratiques.
- Des documents sur les thématiques de la formation pourront être remis aux stagiaires.
- A l'issue de la formation, les stagiaires jugés aptes sont titulaires du CACES.